

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - la motion interne 5.09/18 - "Traitement de la question orale" ;
 - la motion interne 5.11/18 - "Révision du règlement du Conseil de Ville" ;
 - les dispositions des articles 29 al. 1 lettre c) et 45 al. 1 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
- sur proposition des partis politiques représentés au Conseil de Ville ;

arrête

1. Les conseillers de ville suivants sont nommés membres de la Commission spéciale "Révision du Règlement du Conseil de Ville":
 - M. Pierre Brulhart, PS ;
 - M. Rémy Meury, Alternative de gauche ;
 - M. Olivier Montavon, PDC-JDC ;
 - Mme Florine Jardin, PCSI ;
 - M. Pierre Chételat, PLR ;

 - Mme Laurence Studer, UDC (voix consultative).
2. Ces décisions entrent en force immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Christophe Günter

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 25 mars 2019